



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°4 Janvier 2015

Voeux du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Le conseil municipal issu des élections du mois de mars s'est rapidement mis au travail, l'année 2014 ayant connu une activité particulièrement chargée. Les travaux de la résidence « Le Rochat », de la salle d'activités et de la voirie d'accès sont terminés. Nous souhaitons que ce lieu de vie intergénérationnel soit utilisé par le maximum de personnes. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a nécessité un important travail en concertation avec les enseignants et l'AADEC qui assure un rôle de coordination. Les différentes commissions se sont attelées aux nouveaux dossiers.

Pour les années futures la conjoncture s'annonce difficile pour nos collectivités : la baisse des dotations allant de pair avec des charges supplémentaires notamment pour les nouveaux rythmes scolaires. Le fonctionnement de la commune devra tenir compte de cette situation.

La création de la Communauté de Communes « Cœur de Chartreuse », le 1^{er} Janvier 2014, permet d'aborder certaines compétences à l'échelle intercommunale. Le transfert de la compétence PLU à la Communauté à partir de 2015 constitue une avancée importante pour rationaliser et harmoniser à l'échelle du territoire les règles d'urbanisme. Le périmètre de cette Communauté (17 communes et pratiquement 18000 habitants) ne devrait pas connaître de modification, nous permettant de maintenir l'objectif initial qui a présidé à la création de cette Communauté, à savoir conserver une identité « Chartreuse » très forte. Il nous reste maintenant à définir un véritable projet de territoire.

Notre adhésion au Syndicat du Thiers depuis 2013 permet de gérer l'eau sur un périmètre pertinent avec des tarifs raisonnables et de réaliser des investissements indispensables comme le réservoir de la Plagne.

Cette nouvelle approche de l'organisation territoriale ne doit surtout pas éloigner les citoyens des décisions à prendre. Une concertation la plus large possible est un gage de réussite pour nos projets. L'implication des habitants sera à l'avenir un élément essentiel. Nous en avons vécu un exemple significatif avec l'implication citoyenne lors des manifestations commémorant le centième anniversaire de la Grande Guerre. La mobilisation bénévole des enseignants et des membres de l'association « Mémoire des Entremonts » a contribué à la réalisation d'un événement communal exceptionnel.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une très bonne année 2015.

Votre Maire, Jean-Paul CLARET

INVITATION

Jean-Paul CLARET, Maire d'Entremont le Vieux, et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux le :

Samedi 10 janvier 2015 à 19h00

Salle du conseil municipal

La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.

Sommaire

Vœux du Maire	p.1
Quel week-end!!	p.2
Temps d'activités périscolaires	p.2
Utilisation du gymnase	p.2
Résidence « Le Rochat »	p.2
Téléthon 2014 : bilan	p.3
Location de la salle polyvalente	p.3
L'assainissement collectif	p.3
Défi C3E	p.3
Stations de ski des Entremonts	p.4
Boulangerie : résultats enquête	p.4
Enquête : aide à la personne	p.4
Agenda	p.4

Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontleieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com

BONNE ANNÉE 2015

Quel week-end!!



« Les Entremondants dans la grande guerre » a été un événement majeur à Entremont le Vieux. Près de 600 spectateurs à la pièce de théâtre des enfants de l'école, presque autant pour visiter l'exposition de l'association « Mémoire des Entremonts », et plus de 200 personnes au monument aux morts.

Durant ces 4 jours, on a pu croiser : 4 garçons habillés en poilus, des soldats du 13^e BCA, une vieille dame avec un casque de soldat sur la tête, des croix de guerre, des chanteurs, une fille émue d'écouter le

récit de guerre de son père, des membres actifs très actifs, un homme à la recherche de son aïeul, des obus gravés, des fillettes vêtues de costumes, des croix de bois sur la place, une gantière, quelques larmes, des pompiers, des enfants jouant aux soldats, une légion d'honneur, des anciens combattants, des photos, des maitresses avec un bouquet de fleurs, une maman lisant à son enfant les lettres de son arrière-arrière-grand-père, l'histoire d'un soldat....

On a surtout vu des hommes et des femmes, des familles, des anciens et des plus jeunes, tous échangeant autour de la guerre de 14-18, racontant une anecdote, admirant les objets ou cherchant une figure connue dans les photos.

Pour ceux qui auraient aimé que cela dure plus, il y a le DVD du spectacle des enfants, en vente dans les commerces et à la mairie, et l'exposition qui sera installée durant les vacances de Noël et jusqu'aux vacances de février au musée de l'Ours des Cavernes.



Temps d'activités périscolaires

Première période : septembre aux vacances de toussaint

L'association « Mémoire des Entremonts », accompagnée de l'équipe enseignante de l'école d'Entremont a porté le projet d'une pièce de théâtre intitulée « 14-18, la guerre aux Entremonts ». Les intervenants étaient nombreux, permettant ainsi des activités variées. Un grand merci à l'association pour son intervention entièrement bénévole, ainsi qu'aux institutrices pour leur implication, également bénévole, et leur soutien sans lequel cette animation n'aurait pu avoir lieu.

N'oublions pas les petits talents en herbe : un grand bravo à tous les enfants !

Seconde période : Toussaint à Noël

*Une activité danse est proposée. Elle consiste à un éveil corporel et la gestion de l'espace pour les plus jeunes et un peu plus de technique, du travail de respiration et de la chorégraphie pour les plus grands.

*Arts plastiques : Un travail collectif (marionnettes géantes), et un travail individuel (autoportrait, dessin du corps) sont proposés.

*Musée de l'ours des cavernes : Divers ateliers sont proposés (terre, peinture, création de bijoux préhistoriques...)

Une majorité d'enfants participe aux activités périscolaires. Le spectacle a rencontré un vif succès et le bilan a été très positif. Les intervenants de la seconde période s'accordent à dire que les enfants sont motivés et intéressés, et pour leur part, le bilan est également positif.

La municipalité remercie également l'AADEC, coordinateur du projet, pour son travail.

Utilisation du gymnase de Saint Pierre par les enfants



Depuis le début du mois de novembre, les enfants de l'école fréquentent le gymnase de Saint Pierre. Chaque mercredi, ils se rendent en bus à Saint Pierre pour y pratiquer des activités sportives. Les tout-petits utilisent la salle de motricité de l'école, l'occasion pour eux de se rouler sur les tapis, les plus grands ont investi le mur d'escalade et jouent à des jeux de ballon.



Logements de la résidence "Le Rochat"

Le 22 novembre a eu lieu l'inauguration de la résidence intergénérationnelle "Le Rochat".

L'OPAC met à la location les appartements "familles" à l'étage et en lien avec l'Association d'Education Populaire (AEP) et la mairie, les appartements du rez-de-chaussée pour les "Séniors". Cette organisation répond aux objectifs du projet porté par l'AEP et la mairie depuis plusieurs années. Pour réaliser cette opération, l'association a cédé en bail emphytéotique le bâtiment dont elle est propriétaire, ce qui signifie un apport très conséquent dans cette opération portée financièrement par l'Etat, la Région, le Département, l'OPAC et la commune d'Entremont. Ce projet en direction des personnes âgées a été primé par la Fondation de France pour sa valeur intergénérationnelle innovante. La mairie a financé la construction de la salle annexe mise à disposition de l'AEP pour ses activités en lien avec ses statuts. Cette salle sera un lieu de rencontres et d'activités ouvert à différents publics.

Aujourd'hui, les appartements du rez-de-chaussée sont ouverts à la location pour des personnes âgées ou retraitées. Le montant des loyers tient compte des revenus et permet aux personnes aux retraites modestes de prendre une location même pour une période courte telle que durant la saison d'hiver.

Pour tous renseignements, il est possible de joindre M. Blanc-Tailleur à l'OPAC de Savoie ou la mairie d'Entremont le Vieux.

Téléthon 2014 : Bilan



MERCI à tous les habitants de la vallée pour leur participation fidèle et généreuse à la manifestation du 6 décembre en faveur du téléthon. Comme sur le plan national, le compteur des Entremonts a dépassé la somme déjà importante de l'an dernier, et c'est la somme de **7052€** qui a été versée à la coordination de l'AFM SAVOIE. C'EST ENORME ! Un grand MERCI à tous ceux qui ont mis « la main à la pâte » sans qui ce défi ne pourrait exister : les bénévoles, les pompiers, les commerçants partenaires, les associations qui se sont alliées aux Aînés d'Entremont.



Au-delà du résultat financier obtenu pour soutenir l'AFM TELETHON, la manifestation est également une chance pour tous les habitants de la Vallée qui se laissent embarquer dans cette aventure humaine : la chance de se rencontrer, enfants, jeunes et moins jeunes, la chance de tisser des liens dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Location de la salle polyvalente

La salle polyvalente peut-être louée pour des festivités familiales, des activités d'associations...

Pour les associations : Un contrat est établi en début d'année et une adhésion est demandée, ceci permet aux associations adhérentes de retenir la salle une à plusieurs fois dans l'année. A chaque réservation, un état des lieux est fait avant et après l'utilisation de la salle.

Pour les particuliers : Le dossier de location comporte : un règlement, un état des lieux rempli avant et après la location, un chèque de caution de 500€ et le versement du tiers de la location (125€ pour une journée, 250€ pour un weekend complet) à la réservation, le reste dû est versé au moment de l'état des lieux.

Le règlement est à lire attentivement afin de respecter les consignes d'utilisation générale, de sécurité, et de civilité.

Attention : seule la salle polyvalente est mise en location, la salle du rez-de-chaussée et les sanitaires annexés au camping sont à disposition uniquement des occupants du camping. De même nous rappelons qu'il est important de prendre en compte la proximité des campeurs et d'éviter de faire trop de bruit à l'heure de quitter la fête.

Des incivilités et du vandalisme se sont produits ces derniers mois autour de cette salle et dans le périmètre proche. Nous rappelons que la mairie est en mesure de prendre des dispositions pour faire cesser ces états de fait.

L'assainissement collectif : trop de déchets n'ont rien à faire dans nos stations d'épuration

Lors des nettoyages hebdomadaires de nos trois stations d'épuration, les agents techniques communaux trouvent trop de déchets qui n'ont pas lieu d'y être.

Aujourd'hui, avec la multiplication des produits issus du développement industriel, nos réseaux d'assainissement reçoivent un grand nombre de produits à l'origine de dégradations et de dysfonctionnements des stations d'épuration. Voici une liste (non exhaustive!) de produits qui doivent IMPERATIVEMENT être déposés dans les poubelles ou en déchetterie. Ce geste simple et éco-citoyen permettra aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation du milieu naturel.

Ces produits représentent un fléau pour les réseaux d'assainissement. Il faut absolument ne pas jeter dans les cuvettes de WC, éviers, grilles d'égouts les produits suivants:

- * Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène), serviettes jetables, cotons-tiges
- * Protections féminines (tampon + applicateur + emballage, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés.
- * Graisses et huiles domestiques ou professionnelles
- * Huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques
- * Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants

Défi Communes Efficaces en Economie d'Énergie (C3E)

La commune d'Entremont le Vieux s'est engagée dans la démarche C3E (Communes Efficaces en Economie d'Énergie). Le département de la Savoie a inscrit la démarche C3E dans la liste des mesures relevant de son Plan Climat Energie Territorial (PCET). Deux ans d'expérimentation avec 14 communes volontaires ont permis de mettre au point une méthodologie et des outils afin de proposer aux autres communes savoyardes de s'engager dans cette démarche de sobriété énergétique.

L'objectif de la démarche est de mobiliser les élus, les agents, les équipes éducatives et les administrés de la commune autour de la question énergétique. Le principe repose sur l'exploitation de tous les gisements possibles d'économies en agissant sur des changements de comportement mais sans réaliser d'investissements lourds. L'opération se déroule d'octobre 2014 à juin 2015.

Cela nécessite :

- * l'implication d'une équipe référente : les 2 élus en charge de la démarche sont Laurent Levrot et Jacques D'Hooghe,
- * la définition d'un périmètre de suivi : les bâtiments choisis pour le suivi des consommations sont la mairie (chauffage et électricité), l'école (électricité) et le musée (chauffage et électricité)
- * la définition d'un référentiel des consommations par rapport à la consommation de l'année précédente
- * la mise en œuvre d'actions d'économies ciblées : formation, sensibilisation et communication sur des actions de sobriété énergétique

En 2013-2014 les 14 communes engagées (55 000 habitants, 40 bâtiments et 24 secteurs d'éclairage suivis) ont réalisé 9% d'économies (332 MWh) soit 32 000 euros économisés et 70 tonnes de CO₂ évitées.



Stations de ski des Entremonts

Depuis le 1^{er} décembre les deux chefs d'exploitation, Olivier GOUGOUX et Régis PIN, procèdent à l'inspection annuelle des téléskis pour permettre l'ouverture de la saison d'hiver prévue le 20 décembre 2014.

Des travaux sur les pistes ont été effectués : pose de drains sur la piste du Quarty au Granier, remplissage des fossés et nivelage sur la remontée des Bruyères au Désert

Des investissements sont engagés : acquisition d'une moto neige d'occasion, remplacement courant Janvier de la dameuse de Granier qui affiche plus de 10 000 heures par l'achat d'une dameuse d'occasion. Ce dernier investissement bénéficie d'une subvention du département à hauteur de 80%.

Vous pouvez consulter les tarifs des forfaits ainsi que le prix de location des différents équipements sur le site de la mairie.

Pour plus de renseignements contacter : au Granier le 04 79 65 82 38, au Désert le 04 79 65 80 54, à la mairie le 04 79 65 82 48

Boulangerie : résultats de l'enquête

Nous remercions les entremonts qui ont pris le temps de répondre à l'enquête sur l'installation d'une boulangerie à Entremont le Vieux. Les résultats ci-dessous permettent de cerner assez précisément leurs attentes et suggestions.

131 foyers ont répondu à l'enquête dont 84,7% de résidents d'Entremont le Vieux à l'année.

Saint Pierre d'Entremont arrive en 1^{er} lieu pour l'achat du pain suivi du SICA d'Entremont le Vieux et de Chambéry. Pour le deuxième lieu d'achat c'est le même classement.

Par semaine, le pain est acheté pour 56,5% des foyers plus de deux fois. 26% des foyers achètent du pain deux fois et le reste une fois.

68,7% des foyers consacrent par semaine à l'achat de pain entre 5 et 10€, 16% plus de 10€ et 15,3 % moins de 10€.

97,7% souhaitent l'installation d'une boulangerie à Entremont le Vieux.

95,5% sont prêts à acheter leur pain dans cette boulangerie.

96,9% pensent que cette boulangerie doit proposer d'autres services. Les services sollicités sont le café (79,2%), le dépôt de presse (72,0%), l'épicerie (52,8%), le tabac (27,2%), la petite restauration (24,0%), le relais colis (5,3%) et la pâtisserie (3,8%).

55,7% souhaitent l'installation de cette boulangerie ou de ce commerce multi - services sur l'axe principal d'Epernay, 24,5% près de la SICA du Granier, 16% n'ont pas de préférence. 3,8% ne se sont pas exprimés.

Quelques suggestions et remarques ont été exprimées :

- * Travailler avec les fabricants du pain de la Plagne
- * Avoir le choix de plusieurs sortes de pain, du pain de bonne qualité, du pain frais, du pain pétri sur place, du pain BIO, des prix corrects
- * Trouver du pain au retour du travail
- * Pouvoir acheter son pain et son journal tous les jours
- * Avoir une tournée du boulanger dans les villages
- * Solliciter le réseau Savoie Entreprendre
- * Concrétiser le projet de façon urgente
- * Arrêter le dépôt de pains et la vente de fruits à la SICA
- * Privilégier la solution où le parking est plus aisé
- * Avoir une boulangerie à la place de l'ancienne
- * Redonner vie au centre du village
- * Réaliser une installation similaire à celle de Myans
- * Avoir un projet en adéquation avec les horaires de l'école
- * Ne pas faire double emploi avec les produits vendus par la SICA
- * On a déjà un commerce qui frise l'excellence, la SICA, il manque seulement un bar-tabac-journaux et un lieu de rencontres
- * Quelques doutes sur la recevabilité de la création d'une boulangerie, des habitudes sont prises

Enquête : Aide à la personne

Cette enquête, élaborée par Virginie ARNAUD, a pour but de connaître les besoins des familles de la vallée des Entremonts, et d'évaluer la pertinence de créer une petite structure d'aide à la personne.

Vous pouvez télécharger le questionnaire dans la rubrique « Actualités » du site de la commune, le remplir et le remettre à la mairie d'Entremont-Le-Vieux, ou le scanner et le renvoyer directement à l'adresse suivante : entrem.aide@gmail.com.

« Entremont le Vieux

Le conseil municipal vous informe... »

est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

Directeur de la publication :

Jean-Paul CLARET

Responsable de la publication :

Jacques D'HOOGHE

Comité de rédaction :

Cellule communication

Tirage :

400 exemplaires

AGENDA

Jusqu'au 8 mars 2015

Exposition : Les Entremonts dans la grande guerre

au Musée de l'ours des cavernes

Samedi 10 janvier 2015

Cérémonie des vœux du conseil municipal 19h à la Mairie

Dimanche 25 janvier 2015

30^{ème} Passe Montagne

à Entremont le Vieux

Samedi 15 février 2015

Course de ski au Granier